

Date et lieu

Vendredi 22 novembre 2024
de 09h00 à 17h00
Espace Saint Martin,
199 bis rue Saint-Martin, 75003 Paris

Prérequis

Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

Public concerné

Notaires et collaborateurs.

Tarif et durée

Durée : 7 heures, 1 jour
Tarif : 400 € HT soit 480 € TTC

Modalités et délais d'accès

Inscription sur : <https://formation.adnov.fr/>
à l'aide de vos codes ID.NOT.

- Les inscriptions sont possibles jusqu'à 15 jours avant le début de la formation.
- Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription.
- La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée.
- Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation.
- À l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé.
- La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

Moyens techniques

Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur)
accompagné d'un support numérique.

Méthode d'évaluation

Durant la session, l'évaluation des compétences se fait au moyen d'ateliers pratiques, d'études de cas et de mises en situation.

Gestion du handicap

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, vous pouvez contacter le CSN par écrit à l'adresse : formation.csn@notaires.fr
ou par téléphone au 01.44.90.30.54

Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Appréhender les spécificités de la fiscalité forestière
- Maîtriser les différents droits de préemption et de préférence
- Identifier les documents de gestion durable
- Connaître le périmètre de l'obligation légale de débroussaillage (OLD) et les contraintes liées à la limitation de l'engrillagement des espaces naturels
- Appréhender l'incidence du droit de la chasse sur la vente d'une forêt

Contenu

Introduction : les chiffres clés de la forêt

La fiscalité de la forêt privée intéressant la pratique notariale

- Fiscalité de la détention (forfait, DEFI, IFI, ...)
- Fiscalité de la transmission (exonération partielle des DMTG, spécificités des plus-values)

La gestion durable des forêts

Droits de préemption et droits de préférence

Obligation légale de débroussaillage

Limitation de l'engrillagement

Forêt et ACCA

Pédagogie

Christophe GOURGUES,

Notaire à Saint Pierre du Mont et Responsable pédagogique du label NCMR (Notaire Conseil du Monde Rural)

Arnaud TARAN,

Notaire à Auch

Cours magistral et interactif (questions/réponses). Etude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,
CONTACTEZ-NOUS AU 0 800 710 620**

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#) 